

« La dispute des parents frappe les enfants » SPOT TV



Nous ne réalisons pas à quel point les disputes parentales peuvent être dommageables pour les enfants. Oui, la dispute des parents frappe les enfants.

Certes, quand il s'agit d'un différent qui se résout par la parole, l'enfant perçoit que nous ne sommes pas tous pareils. Ainsi, il peut progressivement construire sa personnalité propre et apprendre à résoudre les conflits par la parole. Les désaccords font partie de la vie.

Par contre, la dispute parentale est préjudiciable à l'enfant quand elle s'inscrit dans une dynamique de non respect, de disqualification voire de rapport de force. Qu'il s'agisse de coups, d'attitudes ou de mots, l'expérience montre que **l'enfant qui vit dans un environnement de violence « ordinaire » est en grande souffrance.**

- l'enfant intègre un certain mode de résolution du conflit par **la loi du plus fort**, cela risque de le mettre à mal dans ses relations sociales futures, scolaires et professionnelles.
- Son processus de développement est aussi fragilisé: en fonction de son âge, du climat général qui l'entoure, il peut vivre certaines tensions comme très violentes et se trouver pris dans des situations face auxquelles **il est sans défense.**
- Embarqué dans cette tension qui monte, différentes « issues » se présentent à lui : **soit l'enfant est témoin, tétanisé, absorbé dans la colère de ses parents. Soit il est partie prenante du conflit**, au risque d'en devenir l'objet tout désigné et d'en subir les représailles directes.

Dans ces moments, les parents pris par leur conflit se rendent indisponibles pour l'enfant. L'adulte n'a pas la possibilité d'accueillir l'enfant quand il est lui-même englué dans un conflit. **Or le petit enfant a besoin de pouvoir compter sur ses parents pour trouver de l'apaisement quand il est pris dans un climat qu'il vit comme stressant, violent.**

L'enfant est alors perdu, « désorganisé » dans ses repères. Ses parents ne lui offrent plus le contenant protecteur qui lui permettrait de faire face à l'évènement. **Le petit enfant peut alors être submergé par une angoisse d'insécurité, par la peur de perdre son univers familial.** Toute son énergie est mobilisée par la gestion qu'il a à faire du climat ambiant au détriment de sa construction propre. Et, par crainte de relancer le conflit, il ne pourra reparler de ce qui s'est passé avec un de ses parents, ce qui pourrait être un moyen pour en prendre distance.

La répétition d'expériences semblables, sans réparation, peut l'amener à ne pas pouvoir faire face, plus tard, à d'autres expériences de stress susceptibles de mobiliser son système d'attachement. Plus grand, l'enfant pourra être amené à prendre position dans le conflit entre les adultes, rentrant de ce fait dans des alliances illégitimes avec l'un de ses parents, contre l'autre, parfois pour venir en aide ou protéger le parent en difficulté.

Cette campagne est une des initiatives
du programme de prévention de la maltraitance et de soutien à la parentalité, Yapaka
Plus d'infos : <http://www.yapaka.be/campagne/la-dispute-des-parents-frappe-les-enfants>

Personne de contact : Vincent Magos 0497/67 83 44 – Claire-Anne Sevrin 0477/70 80 07
Yapaka.be // Coordination de l'Aide aux enfants Victimes de maltraitance
Ministère de la Communauté française
Boulevard Léopold II, 44 // 1080 Bruxelles // Tél 02/413 25 69 – yapaka@yapaka.be